

Le 2 août 2006

Par courriel et poste

Me Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
800, Place Victoria, bureau 255
Montréal, Québec
H4Z 1A2

Me Éric Fraser
Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : (514) 289-2211, poste 3596
Télééc. : (514) 289-5197
C. élec. : fraser.eric@hydro.qc.ca

OBJET : Demande d'approbation des dispositions tarifaires applicables aux options d'électricité interruptible pour la clientèle de grande puissance et d'utilisation des groupes électrogènes de secours
Dossier Régie : R-3603-2006
Notre dossier : R000208 FE

Chère consoeur,

Me Panayotopoulos de Option consommateurs nous écrivait le 31 juillet 2006 pour nous informer qu'une erreur s'était glissée à la pièce HQD-2, Document 3 du dossier mentionné en titre. En réponse à cette lettre, nous déposons ci-joint une copie électronique des pages 3 et 4 révisées de la pièce HQD-2 Document 3 corrigeant l'erreur identifiée par Option consommateurs.

Croyant le tout conforme, nous vous prions de recevoir, chère consoeur l'expression de nos meilleurs sentiments.



Éric Fraser

/nm

cc : Intervenants (par courriel seulement)